VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNNOCE JUDICIAIRE.

Meubles et Autres Effets Mobiliers.

Succession de Veuve Joseph Tenbusch.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—VENDREDI, 27 mars 1896 à 10 heures A. M., en vertu d'un ordre portant la date du 11 mars 1896, issu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Marie Hecker, veuve de Joseph Tenbusch, No 47.477 du dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Les effets mobiliers contenus dans le local coin des rues Claiborne et Musique, d'après l'inventaire enregistré dans la dite succession.

17 mars—17 24 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Vente du Constable, Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 10 mars 1896.—No 7,221.—John E. Tumey vs George Soladato—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. Wm. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, le VENDREDI, 20 mars, à midi, à l'encoignure des rues Tété et Newton, dans le Cinquième District de cette ville, les propriétés suivantes, à savoir: Toutes les marchandises, liqueurs, groceries et autres mobiliers contenus dans le susdit local; le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—comptant. L. C. MURPHY,

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nile-Orléans. 10 mar—10 17 19 20

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 48,967—Maurice Glandin vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite dans cette affaire par Maurice Glandin soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John E. Légier notaire public, en et pour cette paroisse, commençant le VENDREDI, 27 mars pour de mars 1896, à 11 heures A. M., et que John S. Anderson soit approuvé syndic provisoire avec un cautionnement de $1,075 00. Et jusqu'à de nouveaux ordres que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Maurice Glandin soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 mars 1896

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

7 mars—7 17 27

François Rougé vs The Lafargue Brothers Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,007 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

13mars—13 17 22

James E. Billington et Fils vs Standard Planing Mill & Mfg. Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,363—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James E. Billington, Wm. T. Jay et W. G. Mitchell, commissaires liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

13 mars—13 17 22

In Re Succession de Joseph Maitrime, un absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 47,411—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Winans Wall, curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

13 mars—13 17 22

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Jane L. Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,481—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm. A. Brand, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier

17 mars—17 21 26

Succession de Francis Varenholt et Theresa Patmuller, en seconde femme (consolidée.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,015 et 48,638—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte conjoint présenté par Joseph Schreyer, exécuteur testamentaire de feu Francis Varenholt et comme administrateur de Theresa Patmuller de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

17 mars—17 21 26

Succession de Rich'd L. Robertson, Jr

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,647—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

13 mars—13 17 22

Succession de Dan Flemming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,913—Division B—Attendu que Mary Ellen Hanly, veuve de Dan A. Flemming, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dan Flemming, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 mars—11 15 20

Succession de Rudolph Huberwald et Malvina Huberwald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 48,959.—Division—Attendu que Auguste Huberwald, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rudolph Huberwald et Malvina Huberwald, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 mars—7 11 16

Succession de Henry Lenzner et sa femme, Elizabeth Thies.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,937.—Division D—Attendu que Henry Lenzner, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Henry Lenzner et sa femme, Elisabeth Thies, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

7 mars—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX,

—EN—

Propriétés du Troisième District,

COTTAGES SEULS

—SUR LES RUES—

Royale, Bartholemew et Indépendance.

—ET UN—

SUPERBE SITE POUR BATIR

Encoignure des Rues Royale et Bartholemew.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de James Howat et John Robert Howat — Exécuteurs Testamentaires de Mme Catherine Howat

vs.

Mme Mary Duncan et les Mineurs Ford,

No. 48,033 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

—ET—

James Howat et John Robert Howat, Exécuteurs Testamentaires de Mme Catherine Howat,

vs

George Thomas Howat et als.

No 48,079—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR—ALFRED O. GREEN, Encanteur—Bureau 828 rue Commune, — JEUDI, 19 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, de la N. O., Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 29 janvier 1896, et signé le 4 février, et d'un ordre daté et signé le 14 février 1896, homologuant une réunion de famille tenue pardevant H. P. Labatut, N. P., aussi en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 7 février 1896, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'et borné par les rues Indépendance, Conti, Royale et Chartres. Le lot est désigné comme le No 27 sur un plan par N. D'Hémécourt, le 17 janvier 1843 et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 98 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme le No 626 rue Indépendance, contenant quatre chambres, galerie de côté, hangar, etc.

La propriété ci-dessus décrite étant vendue dans l'affaire No 48033.

2° Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Dumaine et St-Philippe, et mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement aménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond; cour avec passage Schillinger, citerne, gas, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèques, sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. 9fév—9 16 23 mars 1 8 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No. 46,921—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 février 1896, dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant De bigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 27 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 100 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Huison, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

12 fév—12 16 23—18 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

La convenable et élégante résidence-cottage No 926 rue Dauphine, près la rue St-Philippe.

W. N. VILLAVASO et J. DIBOS versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 5 février 1896, in re W. N. Villavaso et J. Dibos, versus leurs créanciers, Docket No 44,630 de ladite Cour; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

La propriété ci-dessus décrite étant vendue dans l'affaire No 48033.

2° Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine Bourbon, Dumaine et St-Philippe, et mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement aménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond; cour avec passage Schillinger, citerne, gas, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèques, sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. 9fév—9 16 23 mars 1 8 17

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Deuxième District.

Succession de Jules P. Courtt.

No. 48,446, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR REINACH & OTERI—SOLOMON REINACH, Encanteur—Bureau No 636 Place Commerciale, MERCREDI 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 février 1896, rendu dans l'affaire de la succession de Jules P. Courtt, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété décrite ci-dessous:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District dans l'ilet borné par les rues Conti Bienville, Bagatelle et White, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 41. Le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales, liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, ainsi que le transfert des assurances hommes d'avocat; les acquéreurs devant assumer, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de 1896 et déposer dix pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Henry P. Labatut, Esq., notaire public.

16fév—16 23 mars 1 8 15 19

PAR N. WELLS LONGSHORE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Rue Berlin entre les rues Camp et Magazine.

Succession de Wm Kinberger.

No 48,133—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. WELLS LONGSHORE, Encanteur—Bureau No 54 et 56 rue Baronne—MERCREDI, 25 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne, par et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé et daté le 7 février 1896, je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci-dessous décrites:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 29 du Faubourg Est Bouligny, borné par les rues Camp, Milan, Magazine et Berlin, sur un plan déposé dans le bureau de A. Mazureau, désignés comme lots Nos 5 et 6 et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Berlin par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste à un et deux ans, garantis par billets avec liens et privilèges du vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront, en plus et au-delà du leur enchère, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896.

Acte de vente pardevant Jno. Bassich, Jr., N. P., aux frais de l'acquéreur.

23 fév—23 mars 1 8 15 24 25

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Une moitié indivise de trois lots de terre formant l'encoignure des rues Septième et St-David—Dans l'affaire de la succession de Horace Whaley—No 48,823—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 47,563—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido,—MERCREDI, 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 11 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à l'enchère publique—

Une moitié indivise de trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, St-Patrick et St-David, désignés comme lots Nos douze, treize et quatorze, sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, daté le 21 novembre 1853 et déposé au l'étude de T. O. Stark, notaire, les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles. Le lot No douze formant le coin des rues Septième et St-David ainsi qu'on pourra le voir plus complètement dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 8 15 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Agréable Résidence Cottage et Bâtisse en bois, contigue connue par les Nos 4121 au 4127 rue Magasin.

Succession de Leo. Englander.

No 48,221—Cour Civile de District pour la roisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY - Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 10 février 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Leo Englander, Dossier No 48,221 de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Marengo, Magasin, Camp et Milan, désignés comme lots Nos 4 et 24, sur un plan par C. A. Hedden, daté le 25 novembre 1851; le dit lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 24 est contigu au lot ci-dessus, et mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 150 pieds 2 lignes entre lignes parallèles d'après le dit plan, le tout en mesure américaine

Les améliorations désignées comme les Nos 4121 et 4127 rue Magasin, comprennent la résidence-cottage convenable et agréable, ayant deux étages, additionnels dans le fond, construite retirée de la ligne de la rue, avec galeries sur la façade et sur le côté, contenant 8 chambres, etc., citerne, hangar dans le fond entrée pour wagon, etc., aussi une maison en bois faisant directement face à la rue, contenant trois chambres occupées comme boutique de forgeron antérieurement à ran de $8 par mois. L'emplacement est extrêmement commode à proximité des marchés, écoles et églises de différentes dénominations; les chars électriques sur le devant, etc. Un bon placement avec un avenir qui ne pourra qu'en faire hausser la valeur.

Conditions de la vente—La moitié comptant, balance à 1 et 2 ans, portant 8 0/0 d'intérêt, ensemble avec les clauses usuelles.

A la de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Downing notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1896, et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

13 fev—13 16 23—mars 1 8 15 22 à date

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN COTTAGE DESIRABLE

Double en Bois

Nos 726 et 728 Rue St-André,

Entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Robert Mullen et de Mme Anne Neson Mullen.

No 43 241—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau 813 rue Commune.—MARDI, 31 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foreclosures, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 10 février 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Leo Englander, Dossier No 48,221 de la dite Cour, il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Marengo, Magasin, Camp et Milan, désignés comme lots Nos 4 et 24, sur un plan par C. A. Hedden, daté le 25 novembre 1851; le dit lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 24 est contigu au lot ci-dessus, et mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 150 pieds 2 lignes entre lignes parallèles d'après le dit plan, le tout en mesure américaine

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Huison, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

12 fév—12 16 23—18 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

La convenable et élégante résidence-cottage No 926 rue Dauphine, près la rue St-Philippe.

W. N. VILLAVASO et J. DIBOS versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 5 février 1896, in re W. N. Villavaso et J. Dibos, versus leurs créanciers, Docket No 44,630 de ladite Cour; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

La propriété ci-dessus décrite étant vendue dans l'affaire No 48033.

2° Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine Bourbon, Dumaine et St-Philippe, et mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement aménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond; cour avec passage Schillinger, citerne, gas, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèques, sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. 9fév—9 16 23 mars 1 8 17

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double dans le Deuxième District.

Succession de Jules P. Courtt.

No. 48,446, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR REINACH & OTERI—SOLOMON REINACH, Encanteur—Bureau No 636 Place Commerciale, MERCREDI 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 février 1896, rendu dans l'affaire de la succession de Jules P. Courtt, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété décrite ci-dessous:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District dans l'ilot borné par les rues Conti Bienville, Bagatelle et White, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 41. Le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il en reste à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales, liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, ainsi que le transfert des assurances hommes d'avocat; les acquéreurs devant assumer, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes de 1896 et déposer dix pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Henry P. Labatut, Esq., notaire public.

16fév—16 23 mars 1 8 15 19

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 6552.

SUCCESSION DE FRANK LAUER.

Terrain de valeur à l'encoignure des rues Joséphine et Annonciation.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé et daté le 7 février 1896 je procéderai à la vente à l'enchère publique, des propriétés ci-dessous décrites:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 29 du Faubourg Est Bouligny, borné par les rues Camp, Milan, Magazine et Berlin, sur un plan déposé dans le bureau de A. Mazureau, désignés comme lots Nos 5 et 6 et mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Berlin par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il en reste à un et deux ans, garantis par billets avec liens et privilèges du vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront, en plus et au-delà de leur enchère, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896.

Acte de vente pardevant Jno. Bassich, Jr., N. P., aux frais de l'acquéreur.

23 fév—23 mars 1 8 15 24 25

PAR E. A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Une moitié indivise de trois lots de terre formant l'encoignure des rues Septième et St-David—Dans l'affaire de la succession de Horace Whaley—No 48,823—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 47,563—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido,—MERCREDI, 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 11 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue à l'enchère publique—

Une moitié indivise de trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, St-Patrick et St-David, désignés comme lots Nos douze, treize et quatorze, sur un plan dressé par Hedin et Schlarbaum, voyers, daté le 21 novembre 1853 et déposé au l'étude de T. O. Stark, notaire, les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de cent six pieds entre lignes parallèles. Le lot No douze formant le coin des rues Septième et St-David ainsi qu'on pourra le voir plus complètement dans l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 23—mars 8 15 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De Propriété, Magasin, Cottage et lots à bâtir.

—DANS LE—

Cinquième (autrefois Alger) et Septième Districts.

Carrie Gastel et M. Gastel vs. L. Pfister tuteur et John Kleinkemper, tuteur.

No 48,248 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet.—JEUDI, 9 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 29 janvier 1896 et signé le 4 février 1896, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'après un ordre daté le 21 février 1896, émané du dit juge et en vertu des ordres de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, approuvant et homologuant les procédures des assemblées de famille tenues en ceci; la propriété décrite ci après, à savoir:

1° Le magasin en bois à un étage No 1038 rue Joliet et le cottage en bois à un étage contigu No 1034 rue Joliet dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 115 borné par les rues Joliet, (autrefois Jefferson) Léonidas, Elm, (autrefois Troisième) et Zimple, sur deux certains lots de terre, désignés par les Nos 9 et 10, comme ils le sont aussi par la lettre "A" sur un certain plan et certificat d'arpentage, marqué X dressé par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, le 29 février 1896 enregistré et comme archives en l'étude d'Edgar M. Cahn notaire de cette ville. Les dits lots forment l'encoignure des rues Joliet (autrefois Jefferson) et Zimpel et mesurent ensemble, d'après le dit plan, 60 pieds de face à la rue Joliet (autrefois Jefferson), la même largeur dans le fond sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Zimpel et entre lignes parallèles. Un bon emplacement et d'affaire, dans un voisinage très peuplé et qui paiera comme placement.

2° Un certain lot de terre contigu et dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite, désigné par le No 8 sur ce dit plan X enregistré en l'étude de Edgard M. Cahn, notaire de cette ville, et mesurant d'après le dit plan, 30 pieds de face à la rue Joliet, (autrefois Jefferson), la même largeur dans le fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que les propriétés précédemment décrites, désigné par le No 7 sur le dit plan X, dont il a été question en ceci précédemment. Le dit lot 7 est contigu au dit lot 8 et mesure, d'après le dit plan 30 pieds de face à la dite rue Joliet, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ces deux lots se trouvent près des lignes de chars et feront de bons emplacements pour résidence ou comme des placements augmentant constamment de valeur.

4° La bâtisse double en bois à un étage, Nos 201 et 203 rue Sidell et la bâtisse double en bois à un étage, No 814 rue River, sur un certain lot de terre situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 152, borné par les rues Sidell, autrefois Jackson, Homer et River, autrefois Jefferson et l'avenue Brooklyn, autrefois rue Madison, désigné par le No 5 sur un certain plan et certificat d'arpentage marqué Y fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté le 29 février 1896, enregistré et comme archives en l'étude de Edgar M. Cahn, notaire de cette ville et mesure d'après le dit plan, 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Sidell (autrefois Jackson), sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur et de face à la rue River (autrefois Jefferson) et entre lignes parallèles.

5° La rangée de quatre bâtisses en bois à un étage Nos 209, 211, 213 et 215 rue Sid